

Thabo Mbeki choisi pour suivre le processus électoral au Congo ?

Congo-Kinshasa Son nom circule, alors que l'opposition congolaise s'indigne.

L'opposition congolaise s'est indignée cette semaine du communiqué final du 37^e sommet de la SADC (Communauté de développement de l'Afrique australe, dont la RDC est membre), constatant le week-end dernier, au sujet du Congo, *"qu'il ne sera peut-être pas possible de tenir des élections en décembre 2017 en raison d'un certain nombre de défis"*, rapportait jeudi l'agence de presse congolaise APA.

"Les structures de victoire"

Et la SADC de demander, en conséquence, à la CENI (Commission électorale nationale indépendante, jugée inféodée au président Joseph Kabila), de *"publier le calendrier électoral révisé"* promis pour la fin de ce mois par son président, Corneille Nangaa.

L'opposition rappelle que la position de la SADC contredit celle de l'Onu, qui demande la tenue des élections pour décembre 2017, con-

formément à l'Accord de la Saint-Sylvestre 2016, en vertu duquel le président Kabila a été prolongé au pouvoir pour un an malgré la fin de son second et dernier mandat légal en décembre 2016.

L'opposition – et nombre d'observateurs – attribue les retards de l'organisation des élections (prévues depuis 2011) à la sourde opposition du pouvoir, désireux de se maintenir en place malgré la Constitution. On note ainsi, entre autres que, depuis 8 mois qu'il sait n'avoir plus qu'un an pour organiser sa succession, le président Kabila, chef du PPRD (principale formation de la Majorité présidentielle, MP), n'a pas encore désigné ou fait désigner le futur candidat de son parti à la présidentielle.

Selon la presse pro-Kabila, le sujet aurait été abordé lors d'une réunion à la ferme du chef de l'Etat, à Kingakati, le week-end dernier, mais le porte-pa-

role de la MP a indiqué qu'il *"fallait d'abord mettre en place les structures de victoire avant de savoir qui va porter les couleurs de la MP"*.

On remarque également que la loi sur la répartition des sièges, attendue depuis plusieurs années, n'est toujours pas votée par l'Assemblée nationale. L'Onu insiste pour qu'elle soit votée.

Thabo Mbeki pour superviser ?

Mais la SADC ne s'est pas contentée de constater l'impréparation des élections congolaises. Elle a décidé, pour *"promouvoir la paix et la stabilité en RDC"*, de désigner un envoyé spécial pour ce pays, notamment chargé de *"suivre le processus électoral"*.

Selon les informations de "La Libre Belgique", il pourrait s'agir de l'ancien chef d'Etat sud-africain (1999-2008) Thabo Mbeki. Agé de 75 ans aujourd'hui, cet économiste passait, à la fin de sa présidence, pour un intellectuel autoritaire ayant perdu le contact avec le peuple. Il est un adversaire du président Jacob Zuma au sein de l'ANC et ne pourra donc en attendre un appui décisif.

Marie-France Cros